

Madame Avenne Jeanine
chevrou

le 15.10.11

16330 Montignac Charente

Monsieur le Maire de la Commune
d'Aussac Vadolette;

En tant que représentante de la
famille Bigot, j'autorise Monsieur
BAVOIX Jacques EARL de Vadolette
à entretenir la parcelle n° E 1024
"Fraiche Bise" jusqu'à la fin de
la succession Bigot

Fait à Montignac le 15.10.11

Avenne Jeanine